



HAL
open science

La démocratie comme problème : expertise, institution, médiation

Hervé Dumez

► **To cite this version:**

Hervé Dumez. La démocratie comme problème : expertise, institution, médiation. *Pragmata : revue d'études pragmatistes*, 2022, 2, pp.348-354. hal-03917609

HAL Id: hal-03917609

<https://hal.science/hal-03917609>

Submitted on 2 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

“La démocratie comme problème : expertise, institution, médiation”

Hervé Dumez (i3-CRG, École polytechnique, CNRS, IP Paris)

Le projet de Roberto Frega est ambitieux : il consiste à repenser la démocratie dans ses fondements et ses fonctionnements. Son originalité me paraît reposer sur trois propositions.

Proposition 1. La démocratie ne se réduit pas au descriptif et à l’analytique (décrire et analyser ce que sont les démocraties) ; il s’agit d’un concept enchevêtré au sens de Putnam (2004), à la fois descriptif *et* normatif. On analyse une démocratie en l’évaluant (est-elle plus ou moins démocratique et que devrait-elle être pour être plus démocratique ?). Les aspects descriptif (et analytique) et normatif sont enchevêtrés au sens où on ne peut pas les séparer en pratique.

Proposition 2. La démocratie ne se réduit pas à la démocratie politique. Elle touche à toutes les dimensions de la société et notamment, par exemple, à l’entreprise. En combinant les propositions 1 et 2, on peut se demander comment introduire de la démocratie dans l’entreprise, et comparer des entreprises comme étant plus ou moins démocratiques. Sur ce point, Mary Parker Follett est un auteur charnière puisque, venue de la science politique sur laquelle elle a écrit, elle s’est intéressée aussi à l’entreprise, faisant un lien entre les deux que l’ouvrage de Roberto Frega souligne.

Proposition 3. Sur le plan politique, la démocratie ne se réduit pas aux institutions démocratiques. L’approche traditionnelle de la philosophie politique met l’accent sur les institutions (le contrôle du parlement sur l’exécutif, par exemple, l’indépendance du judiciaire, etc.). Mais l’analyse de la démocratie doit aller bien au-delà et s’intéresser aux « pratiques démocratiques normatives » (Frega, 2020, p. 99). Cette proposition 3 est bien évidemment liée aux deux premières (le descriptif/normatif enchevêtré et la non-réduction de la démocratie à son volet politique).

Une fois ces trois propositions posées, Roberto Frega identifie trois principes descriptifs/normatifs des pratiques démocratiques : (a) la parité relationnelle, (b) l’autorité inclusive et (c) l’engagement social.

Mes questions vont porter sur la nature de ces trois principes, puis sur chacun d’entre eux.

Les trois principes descriptifs/normatifs de la démocratie

La première question (qui s’articule en une série de sous-questions) porte sur les relations qu’entretiennent ces trois principes fondamentaux : sont-ils indépendants les uns des autres ? Peut-il par exemple y avoir autorité inclusive sans qu’il y ait une forme d’engagement social et/ou sans qu’il ait parité relationnelle ? L’engagement social peut-il se réaliser en l’absence de parité relationnelle ? Autrement dit, la parité relationnelle n’est-elle pas une condition fondamentale, sans laquelle les deux autres principes ne peuvent pas fonctionner ? Les deux premiers principes ne conditionnent-ils pas le troisième, l’engagement social ?

Toujours sur ce plan des trois principes, la seconde question porte sur la manière dont on peut les utiliser, les manier, concrètement, pour évaluer les pratiques. Existe-t-il un continuum du moins démocratique au plus démocratique, ce continuum étant structuré par les trois principes ? Prenons le cas que je connais le mieux, celui de l’entreprise. L’organisation ou l’entreprise est analysée par les économistes comme

une forme de coordination opposée au marché en cela qu'elle doit être considérée comme une hiérarchie. De ce point de vue-là, par nature, l'entreprise semble ne pas pouvoir vérifier le principe 1, celui de la parité relationnelle. Dans l'entreprise, certains sont les supérieurs des autres. Mais, des entreprises peuvent essayer (et peut-être essaient-elles toujours...) de pratiquer l'autorité inclusive. Follett a montré qu'on donnait peu d'ordres dans un univers pourtant hiérarchique tel qu'est celui de l'entreprise. Et la question de l'engagement est centrale : beaucoup d'études mettent en évidence des comportements de non-engagement qui minent les fonctionnements organisationnels. Des modèles extrêmes sont donc apparus, comme l'entreprise libérée ou l'holocratie. Ces modèles remettent en cause la hiérarchie et prônent la parité relationnelle, pratiquent une inclusion totale dans la prise de décision et demandent l'engagement de tous. A-t-on là le modèle extrême du continuum de la démocratie dans l'entreprise ? Avec des modèles intermédiaires maintenant la hiérarchie (pas de parité relationnelle) mais essayant d'inclure mieux dans la décision et de susciter un peu plus d'engagement ? Mais comment pondérer en pratique les trois principes pour positionner une entreprise sur le continuum ? Est-ce que la parité relationnelle et l'engagement social ne sont pas des conditions faibles, la condition la plus forte étant l'autorité inclusive ? Ou a-t-on des types différents de pratiques démocratiques dans l'entreprise qui combinent à chaque fois les trois principes ou conditions sous des formes différentes ?

La question de la parité relationnelle et l'expertise

Dans l'entreprise, on l'a vu, et dans le monde organisationnel en général, ce qui constitue une part écrasante du monde social, le phénomène hiérarchique fait problème au niveau du principe de parité relationnelle. Mais le problème le plus fondamental pour les pratiques démocratiques est sans doute celui de la non-parité dans les savoirs. Le débat a opposé Dewey et Lippman et Roberto Frega en rend compte dans le livre. Follett avait bien noté le problème dans l'entreprise en analysant à son époque la montée en puissance de spécialistes : « [...] *the separation between advice and decision cannot be a rigid one, since pure information is seldom given by expert to executive. Most experts both interpret facts and relate facts, and decisions are largely determined by the interpretation of facts and the way in which they are related* » (Follett, 2013, p. 255). La crise de la Covid-19 a illustré plusieurs phénomènes inquiétants du point de vue des fonctionnements démocratiques. Certains dirigeants ont considéré que la pratique démocratique consistait à se passer de l'expertise scientifique ; certains experts scientifiques ont considéré que leur expertise devait dicter (ou quasiment) la décision politique ; l'expertise scientifique elle-même est sortie du débat entre pairs pour être mise aux voix, comme si elle pouvait et devait faire l'objet d'une pratique démocratique, la majorité pouvant et devant décider de la vérité scientifique, appliquant un principe proche de l'autorité inclusive dans le domaine scientifique. Est-ce que les trois principes de la pratique démocratique formulés par Roberto Frega permettent réellement de penser les relations complexes entre démocratie et expertise ? Notamment, comment appliquer le principe de parité relationnelle lorsque la démocratie a besoin de l'expertise qui, par définition, introduit une disparité de savoirs dans les relations ? Comment pratiquer de manière optimale l'autorité inclusive lorsque la disparité dans les savoirs est forte ? La critique des « élites » comme faussant le jeu démocratique a certes des fondements, mais la démocratie suppose-t-elle d'ignorer le savoir des experts et de prendre des décisions au risque d'ignorer tout savoir scientifique complexe donc non-susceptible de parité ? Peut-on pratiquer l'enquête au sens des pragmatistes, l'enquête démocratique, en se passant de l'expertise ? Mais si l'on tient compte de l'expertise scientifique dans l'enquête,

l'enquête peut-elle être démocratique au sens des trois principes identifiés par Roberto Frega ? Comment, alors, résoudre cette quadrature de l'enquête ?

La question de l'autorité inclusive et celle des institutions

Roberto Frega insiste sur le fait (proposition 3) que la démocratie ne se réduit pas aux institutions de la démocratie. Cette insistance est à la fois pertinente et féconde. Mais peut-on penser les pratiques démocratiques normatives sans les institutions qu'elles peuvent bousculer mais qui les permettent ? La démocratie peut-elle subsister et fonctionner quand les institutions démocratiques n'assurent plus l'autorité inclusive ? Les taux d'abstention aux élections sont de plus en plus élevés, et la revendication de démocratie de plus en plus forte. Comme si les institutions ne permettaient plus l'expression de la démocratie et comme si les pratiques démocratiques ne se développaient – et ne pouvaient se développer – qu'en dehors des institutions démocratiques. Le divorce entre institutions et pratiques semble aujourd'hui maximal. Une interprétation peut être que les pratiques démocratiques normatives vont jouer leur rôle exploratoire et faire évoluer les institutions, c'est-à-dire qu'elles vont redémocratiser ces dernières. Une autre interprétation peut être que la démocratie est en danger lorsque le respect pour les institutions disparaît. « *Être capable de respect est aujourd'hui presque aussi rare que d'en être digne* », note Joubert. Certes, les pratiques démocratiques normatives dans leur dimension critique peuvent et doivent faire évoluer les institutions, mais le rejet de toute institution démocratique au nom de pratiques démocratiques est-il viable ? Peut-il y avoir des pratiques démocratiques normatives sans institutions qui les rendent possibles et à partir de quelles formes d'enquêtes les institutions démocratiques doivent-elles évoluer, sachant que la constitution américaine, par exemple, est restée à peu près inchangée depuis 1787-1789 alors que les pratiques démocratiques aux États-Unis ont connu d'importantes évolutions ? Le pragmatisme permet-il de penser l'articulation entre institutions et pratiques démocratiques ?

La question de l'engagement social et la volonté d'immédiateté

La question des institutions est liée à celle des formes d'engagements actuels. Les institutions organisent des formes d'enquête au sens pragmatiste du terme. Le parlement, fondé sur la représentation des citoyens, fonctionne via des commissions ou comités spécialisés, permanents ou temporaires, qui élaborent des solutions aux problèmes mis à l'agenda, en auditionnant des experts scientifiques ou praticiens. Le processus est lent et coûteux, ce qu'avait bien vu Peirce quand il évoquait l'abduction, pour lui le cœur du pragmatisme. Selon lui, l'enquête a un coût, qu'il faut prendre au sens très concret. Il mentionne ainsi l'argent, le temps, l'énergie, l'investissement en travail intellectuel (*thought*) (Peirce, 1958, § 220).

Mais on a vu récemment des formes d'engagement, qui se réclament de la démocratie, reposer sur une tout autre approche. Elles se veulent instantanées et directes, sans intermédiation. Elles manipulent de l'information sans la vérifier, se méfient de l'expertise et de tout intermédiaire, se passent du temps, de l'énergie, de l'investissement en travail intellectuel nécessaires à l'enquête au sens pragmatiste. N'est-on pas en train de vivre la crise de l'enquête démocratique ? Traditionnellement, un marché est la réunion en un même lieu et pendant des horaires définis de l'offre et de la demande qui s'y trouvent concentrés. Aujourd'hui, les marchés fonctionnent en continu d'une extrémité de la planète à l'autre, ce qui peut produire des phénomènes

de déstabilisation forte comme l'avait prédit Maurice Allais, prix Nobel d'économie¹. De même, traditionnellement, la démocratie a un rythme, celui des élections, celui des sessions et des commissions parlementaires. Des pratiques démocratiques reposant sur l'instantanéité des réactions peuvent produire de très fortes déstabilisations. Elles mettent en cause également les formes de la civilité dont Roberto Frega, dans la ligne de Goffman, pensent qu'elles sont à la base de la pratique démocratique. Peut-on qualifier de démocratiques de tels engagements sociaux tellement en marge des institutions et qui se réclament d'une démocratie directe et instantanée, donc « pure » ? Si on les voit comme un danger potentiel pour la démocratie elle-même, doit-on faire la distinction entre des engagements sociaux non démocratiques et d'autres démocratiques ? Si oui, comment faire cette distinction en pratique et qui la fait ? Des experts ? Des individus éclairés ? Mais par définition, n'est-on pas alors renvoyé au problème de l'expertise et à l'existence d'institutions d'arbitrage ? Les constituants américains ont confié aux juges d'une cour suprême en position d'experts le fait d'arbitrer sur les pratiques démocratiques positives et celles qui peuvent avoir des effets négatifs.

La richesse des questions que pose l'ouvrage de Roberto Frega en montre l'importance.

Références

- Dumez Hervé (2020) "De l'avenir de la démocratie considéré sous l'angle du pragmatisme. À propos de *Le projet démocratique*, de Roberto Frega." *Le Libellio d'Aegis*, vol. 16, – série spéciale Coronam semaine 3, pp. 15-28.
- Follett Mary Parker (1941) *Dynamic Administration. The Collected Papers of Mary Parker Follett edited by Henry C. Metcalf & L. Urwick*. New York & London, Harper & Brothers Publishers [Reprint: Mansfield Centre (CT), Martino Publishing, 2013].
- Frega Roberto (2020) *Le projet démocratique. Une approche pragmatiste*. Paris, Éditions de la Sorbonne.
- Peirce C.S. (1958). *Collected Papers of Charles Sanders Peirce. Volume 7: Science and Philosophy*, Cambridge (MA) : The Belknap Press of Harvard University Press.
- Putnam Hilary (2004) *Fait/Valeur : la fin d'un dogme, et autres essais*. Paris/Tel Aviv, Éditions de l'Éclat.

¹

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/La_crise_mondiale_d_aujourd_hui_Maurice_Allais_1998.pdf